

C'est donc un acte de reconnaissance que de célébrer par une fête solennelle l'anniversaire du *12 Octobre 1904*. Nous l'avons fait, cette année, et, c'est désormais une coutume établie, le *12 Octobre* sera toujours jour de grande solennité au Cap de la Madeleine. Nous le rappellerons, en son temps, à nos lecteurs et à nos pèlerins, mais dès aujourd'hui nous les invitons, pour le *12 Octobre 1911*, à venir commémorer avec nous le glorieux souvenir du *Couronnement* de Notre-Dame du Cap.

Le 12 Octobre fut donc jour de fête pour nous. Dès le matin de nombreuses communions furent distribuées à la Table Sainte et à 9h^m une grand'messe commençait dans notre vieux sanctuaire. Elle fut célébrée par le Rev. Père Supérieur, assisté du R. P. Xavier, o.m., comme diacre et du R. P. Boissonnault, o. m. i., comme sous-diacre. Parmi nos visiteurs on nous permettra de nommer en premier lieu le R. P. Frédéric sur qui le vieux Sanctuaire exerce toujours un attrait particulier et qui vient se réjouir avec nous du développement continu de cette œuvre du Cap à laquelle il a tant travaillé. Parmi les autres visiteurs je nommerai avec le R. P. Valbert, Gardien du couvent des Trois-Rivières, Mgr. Comeau, M. le Supérieur du Séminaire, Monsieur le chanoine Denoncourt, curé de St. Philippe, Monsieur le chanoine Ubalde Marchand, chancelier, M. Grenier, curé de St. Tite, M. Massicotte, curé de la cathédrale, Messieurs Thomas Caron et Belliveau, de St. Maurice, M. J. Caron, de St. Louis de France, M. Carufel de St. Jacques des Piles, M. Boutet le nouveau curé de St. Luc, Messieurs Carbonneau, Denoncourt, etc... sans oublier ceux qui ont du nous quitter dès la matinée, M. Panneton de l'Hôpital des Trois Rivières, et M. Charland, curé de Waterville dans le Maine.

L'assistance d'un clergé nombreux donnait un éclat particulier à cette solennité à laquelle prenait part une grosse partie de la paroisse. Après l'Évangile, le Directeur des Annales rappela à cet auditoire intéressant le sens de cette cérémonie : le souvenir du couronnement de la Statue de la Ste Vierge, de Notre-Dame du Cap.

On couronne de préférence les statues de la *Sainte Vierge* pour marquer l'éminente sainteté et dignité qui la placent dans un rang hors pair au-dessus de tous les Anges et de tous les Saints.